

1. *Débitrice*: **ER Echafaudages Rapides SA**, rue De-Turretin 3, **1242 Satigny GE**

2. *Remarques*: location et montage d'échafaudages; prestations se rapportant à l'échafaudage

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1).

Pour tout renseignement:

Nadia Accardi/Danièle Gatto, tél. 022 388 89 05

Office des faillites

1227 Carouge

(03057602)